



Hotel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
L-4138 Esch-sur-Alzette

www.esch.lu

Exercice 2010

Article budgétaire : 2/1390/7410/005 titre n°6

Relevé et Rôle Supplétif

de l'impôt foncier pour l'exercice 2009

au montant de EUR ---- 3 664,90 € ----

(en toutes lettres) trois mille six cent soixante-quatre virgule quatre-vingt-dix euros

Etabli à Esch-sur-Alzette, le 9 août 2010

Le chef de service,

Le présent rôle de l'exercice 2009 a été arrêté à la somme de **trois mille six cent soixante-quatre virgule quatre-vingt-dix euros** par le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette en sa séance du 9.8.10.

Le collège des bourgmestre et échevins

No

Vu pour être approuvé et arrêté à la somme de trois mille six cent soixante-quatre virgule quatre-vingt-dix euros

Esch-sur-Alzette, le

Le conseil communal,

Le président,

Le secrétaire,

No

Vu et

Luxembourg, le